

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01949
Numéro SIREN : 572 064 145
Nom ou dénomination : UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2022 sous le numéro de dépôt 39214

UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

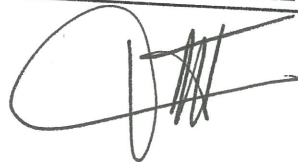
CONSOLIDATION

59, Avenue Gaston Roussel
93230 ROMAINVILLE

COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'U' followed by several vertical and diagonal strokes.

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Tableau de variation des capitaux propres	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexes	6

BILAN CONSOLIDE**ACTIF**

	2021	2020
Actif immobilisé		
. Ecart acquisitions actif	2 926 014	2 801 727
. Amortissements des écarts acquisitions actif	-2 808 381	-2 624 696
. Immobilisations incorporelles brutes	8 074 068	9 333 005
. Amortissements immobilisations incorporelles	-4 631 246	-6 332 102
. Immobilisations corporelles brutes	31 111 820	29 919 455
. Amortissement immobilisations corporelles	-12 394 882	-12 084 459
. Immobilisations financières	2 827 860	2 713 036
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 105 253	23 725 966
Actif circulant		
. Stocks et travaux en cours	2 188 953	1 986 742
. Provisions sur stocks	-46 865	-38 881
. Clients et comptes rattachés	58 822 640	53 596 816
. Provisions sur clients et comptes rattachés	-4 553 383	-3 810 487
. Autres créances (nettes)	3 703 516	6 528 569
. Impôt différé	649 302	588 700
. Valeurs mobilières de placement	19 690	0
. Trésorerie	20 739 740	22 882 360
. Charges constatées d'avance	1 457 439	1 283 312
TOTAL ACTIF CIRCULANT	82 981 032	83 017 131
TOTAL DE L'ACTIF	108 086 285	106 743 097

(en euros)

BILAN CONSOLIDE**PASSIF**

	2021	2020
Capitaux propres		
. Capital	6 184 160	6 378 448
. Prime de fusion	144 226	144 226
. Réserve statutaire	18 061 101	17 997 305
. Réserves consolidées	-3 825 538	-3 706 979
. Résultat de l'exercice	528 934	73 076
. Report à nouveau		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 092 883	20 886 076
Ecart d'acquisition	790 328	1 092 873
TOTAL ECART D ACQUISITION	790 328	1 092 873
Provisions pour risques et charges	6 878 617	6 028 257
TOTAL PROVISIONS	6 878 617	6 028 257
Dettes		
. Dettes financières	25 379 585	27 982 357
. Avances et acomptes, concours bancaires	345 160	146 534
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 082 737	19 042 637
. Dettes fiscales et sociales	17 302 592	17 194 505
. Autres dettes	1 287 585	1 480 817
. Produits constatés d'avance	14 926 798	12 889 041
TOTAL DETTES	79 324 457	78 735 891
TOTAL DU PASSIF	108 086 285	106 743 097

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2021	2020
Chiffre d'affaires net	167 730 668	142 747 553
Production stockée	70 489	-33 436
Production immobilisée	305 884	69 035
Reprise sur amortissements, provisions, transfert de charges	5 802 069	6 299 843
Autres produits	364 787	313 991
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	174 273 897	149 396 986
Consommation matières premières et approvisionnements	39 079 703	28 278 906
Achats externes	61 451 734	55 106 998
Impôts et taxes	2 740 437	2 332 868
Charges de personnel	61 937 158	55 777 132
Dotation amortissements et provisions	7 866 579	6 624 354
Autres charges	38 194	182 308
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	173 113 805	148 302 566
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 160 092	1 094 420
Produits financiers	94 850	39 777
Charges financières	811 524	727 885
RESULTAT FINANCIER	-716 674	-688 108
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	443 418	406 312
Prod. Exc. sur opérations de gestion	173 178	212 754
Prod. Exc. sur opérations en capital	420 883	407 583
Reprise sur provision et transfert ch.	0	38 000
Charges exc. sur opérations de gestion	111 254	198 651
Charges exc. sur opérations en capital	367 940	358 009
Dotation exc. aux amort. et provisions	472	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	114 395	101 677
Intéressement des salariés	234 716	605 028
Dotation amortissement écart acquisition actif (1)	-118 860	-62 095
IMPOT DIFFERE	-60 604	-77 770
IMPOT SUR LES BENEFICES	-26 373	-30 250
RESULTAT NET	528 934	73 076
RESULTAT PAR ACTION ⁽²⁾	1,14	0,16
(1) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-118 860	-62 095

⁽²⁾ Donnée à titre indicatif non significative en raison du régime particulier de la société UTB lié à son statut de SCOP

**TABLEAU
DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	2021	2020
. Capitaux propres à l'ouverture	20 886	20 910
. Affectation résultat UTB (1)	-191	0
. Abondement	195	164
. Participation	64	0
. Remboursement capital	-865	-606
. Versements salariés	475	345
. Résultat de l'exercice	529	73
. Régularisations retraitements et subventions	0	0
. Capitaux propres à la clôture	21 093	20 886

(en milliers d'euros)

Indications complémentaires

(1) La diminution des capitaux propres résultant de l'affectation des résultats correspond à l'affectation directe d'une partie des bénéfices à la réserve spéciale de participation (Régime des SCOP).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2021	2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	529	73
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	3 359	1 158
Impact des impôts différés	-61	-78
Plus-values de cession, nettes d'impôts	141	-49
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées (a)	3 968	1 104
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Stocks	-152	-151
Créances d'exploitation et diverses	1 792	-6 165
Dettes d'exploitation et autres dettes	-2 126	-89
- Variation du besoin en fonds de roulement (b)	-485	-6 405
Flux net de trésorerie lié à l'activité (1)=(a-b)	4 453	7 509
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	-3 711	-3 254
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	277	407
Incidence de la variation de périmètre	-476	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (2)	-3 910	-2 847
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation-diminution des capitaux propres en numéraire	-205	-97
Emissions d'emprunts	5 672	14 934
Remboursements d'emprunts	-7 926	-1 625
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (3)	-2 459	13 212
VARIATION DE TRESORERIE (1+2+3)	-1 916	17 874

Comptes consolidés**SOMMAIRE
DE L'ANNEXE**

Règles et méthodes comptables	7
Périmètre de consolidation	12
Informations sur la comparabilité des comptes	14
Informations sur les postes du bilan et résultat	14
Tableau des immobilisations	20
Tableaux des amortissements et provisions	21
Etat des échéances créances et dettes	22

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**31 DECEMBRE 2021****1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les montants figurant dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes sont arrêtés selon le règlement du ANC 2020-01, applicable à l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2021.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthodes n'est à constater sur l'exercice.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales détenues par la société UTB sont consolidées par intégration globale.

Les valeurs d'entrée des actifs et passifs sont celles figurant dans les comptes individuels.

Les résultats accumulés entre la date de création des filiales et la date de première consolidation sont venus augmenter les réserves consolidées.

Les retraitements ont porté sur les points suivants :

- Elimination des soldes réciproques et des transactions à l'intérieur du groupe (sous-traitance, charges et produits financiers, loyers).
- Elimination, par la contrepartie des réserves consolidées, des fonds de commerce anciens inscrits dans les comptes individuels.
- Amortissement sur cinq ans des fonds de commerce de la SARL HURISSE acquis en 2003, des fonds de commerce MERY acquis par UTB en 2007 et PRINTZ acquis par UTB en 2008, du fonds de commerce de la SARL GUILLAUMIN acquis en 2008, du fonds de commerce de la SAS GENTY acquis en 2010, du fonds de commerce de la SAS GTB GENIE CLIMATIQUE acquis en 2011, du fonds de commerce de la SAS PLUS 60 (LES CHARPENTES DU GATINAIS) acquis en 2012, du fonds de commerce BATTAIS acquis le 31/12/2019, du fonds de commerce LESIEUR acquis le 30/04/2019, le fonds de commerce TELCOISE acquis le 30/06/2019, du fonds de commerce PREFABRICATION GATINAISE acquis le 01/10/2021.

- Elimination de la marge réalisée sur la facturation de travaux exécutés par la société UTB pour la SCI Ourcq Romainville, la SCI Ourcq Vitry, la société Genty, la SCI Ourcq Lagny et la SCI Vignoles.
- Comptabilisation d'impôts différés, calculés au taux de 25 %, sur les différences temporaires provenant des retraitements de consolidation et des retraitements liés à la détermination des résultats fiscaux de chacune des sociétés intégrées.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société IPC acquise en septembre 2016, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 900 k€. Cet écart d'acquisition de 1 202 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 177 k€.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société UTPM acquise en septembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 148 k€. Cet écart d'acquisition de 1 402 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 280 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société BATAIS acquise en décembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 150 k€. Cet écart d'acquisition passif de 107 k€ sera amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année à partir du 01/01/2020. Cet amortissement représente 21 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LES SERRURIERS DE LYON acquise en avril 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 3 k€. Cet écart d'acquisition de 3 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 1 k€. (produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société SMCC acquise en juillet 2021, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 341 k€. Cet écart d'acquisition de 9 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 1 k€.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société PREFABRICATION GATINAISE acquise en octobre 2021, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 273 k€.

Cet écart d'acquisition de 115 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année.
Cet amortissement représente 6 k€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

A date d'effet du 31 décembre 2021, les sociétés PREFABRICATION GATINAISE et SMCC, filiale d'UTB à 100% ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de l'associé unique UTB.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- fonds de commerce amortis sur cinq ans
- logiciels acquis amortis sur une durée de trois à sept ans
- écart d'acquisition amorti sur cinq ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production

comprenant le coût d'acquisition des matières consommées et les charges directes et indirectes de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue et sous déduction de la valeur résiduelle prévue lorsque celle-ci est significative :

- Constructions structure	20 à 45 ans
- Constructions composants	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	7 à 15 ans
- Matériel et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans

L'analyse des immobilisations n'a conduit à identifier des composants que dans le domaine des constructions.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles consistent principalement en des prêts investissement construction, ainsi que des dépôts et cautionnements, inscrits au bilan pour leur valeur d'origine.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des matières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

TRAVAUX PARTIELLEMENT EXECUTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ces opérations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

- Les demandes d'acomptes sont comptabilisées comme des factures.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité est supérieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en factures à établir. Toutefois, si aucun acompte n'a été émis, et aucun coût de main d'œuvre ou de sous-traitance n'ont été encore engagés, cette différence apparaît en Travaux en cours.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité du chantier est inférieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en produits constatés d'avance.
- Une provision pour risques (Perte à terminaison) est constituée, le cas échéant, pour la différence entre la perte globale prévisionnelle sur les chantiers en cours et la perte dégagée à la clôture de l'exercice.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES RELATIFS AUX TRAVAUX

Des provisions de différentes natures : litiges, mémoires réclamations, pertes à terminaison, finitions, sinistres, prorata, pénalités chantiers, sont constituées lorsque le déroulement du chantier ou des événements postérieurs rendent probables des charges non prises en compte dans la valorisation des travaux.

CREANCES

Les créances apparaissent à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieur au coût d'acquisition.

PARTICULARITES D'UTB LIEES A SON STATUT DE SCOP

(Les filiales étant soumises au régime de droit commun).

↳ Capitaux propres

La SA UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB) est une société coopérative ouvrière de production à capital variable.

Les dividendes, qui ne peuvent dépasser le montant de la participation, sont réinvestis dans le capital.

La provision pour investissement est répartie entre la réserve légale et la réserve statutaire. Sa dotation doit être inférieure ou égale à la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

↳ Imposition

- Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux normal mais sur une base dont sont exclues la provision pour participation et les sommes affectées aux réserves au titre de la provision pour investissement. Les provisions ainsi calculées sont donc déductibles l'année même à laquelle elles se rapportent.

Les dividendes sont imposés selon le régime mère-fille.

Les impôts différés ont été calculés dans les conditions de droit commun au taux de 25 %.

- Contributions Economique Territoriale (CFE et CVAE)

La société UTB, en tant que SCOP, n'est pas assujettie à la contribution économique territoriale.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ en retraite est évalué selon la méthode rétrospective à 3.547 K€ (charges sociales incluses; le montant hors charges s'élève à 2.447 K€), avec les hypothèses présentées ci-après.

Il n'y a pas de provision comptabilisée à ce titre, cet engagement est Hors Bilan. L'application de l'accord national interprofessionnel conduirait à évaluer l'engagement à 4.441 K€.

Hypothèses retenues :

Calcul uniquement réalisé pour les cadres et Etam. Les IDR servies au personnel ouvrier sont en effet versées par la PRO-BTP.

Taux de charges sociales : 45%

Départ à 65 ans

Progression des salaires : 1% par an

Table de mortalité 04-06 source INSEE

Turn over : 1% par an en dessous de 55 ans

Coefficient d'actualisation : 1%

Convention collective du BTP

Calcul effectué sans application de l'ANI (Accord National Interprofessionnel)

2. INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Outre la société mère, la société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB), 59 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, SIRET 572 064 145 00145, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Filiales consolidées par intégration globale	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
	2021	2020
➤ SARL ETS POLLET 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 342 386 588 00038	100 %	100 %
➤ SCI OURCQ ROMAINVILLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 483 425 807 00029	99,80 %	99,80 %
➤ SCI OURCQ LUCE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 505 230 011 000 23	99,00 %	99,00%

➤ SAS GENTY Avenue d'immercourt 62223 Saint Laurent Blangy SIRET 414 206 151 000 30	100,00 %	100,00%
➤ SCI OURCQ BLANGY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 527 625 073 000 20	99,00 %	99,00%
➤ SCI OURCQ VITRY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 519 130 405 000 29	99,00 %	99,00%
➤ SCI OURCQ LA CHAPELLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 531 286 508 000 27	99,00 %	99,00%
➤ SCI OURCQ HORLOGE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 827 924 085 000 26	99,90 %	99,90%
➤ SCI OURCQ LAGNY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 824 578 892 000 21	99,90 %	99,90%
➤ SCI OURCQ VIGNOLES 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 877 687 987 000 15	99,90 %	99,90%
➤ SCOP UTPM 9, rue de Lombardie 69800 ST PRIEST SIRET 957 520 091 000 27	100 %	100 %
➤ SAS BATAIS CENTRE 80, Rue André Boule 41000 Villebarou SIRET 831 066 295 000 13	100 %	100 %
➤ SCI OURCQ YVETTE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 881 598 577 00013	99,90 %	99,90%

➤ SCI OURCQ LA PAPE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 904 363 082 00010	99,90 %	99,90%
➤ SCI OURCQ VILLEMANDER 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 881 156 962 00014	99,90 %	99,90%

Compte tenu des détentions indirectes, le pourcentage de contrôle est de 100% pour l'ensemble des filiales.

3. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Néant.

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

Le capital de la société UTB est constitué au 31 décembre 2021 de 386 510 actions dont le nominal s'élève à 16 €, 41 989 actions ont été créées et 54 132 remboursées pendant l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Voir *Etat des immobilisations* (page 20)

AMORTISSEMENTS

Voir *Etat des amortissements* (page 21)

PROVISIONS

Voir *Etat des provisions* (page 22)

A la fin de l'exercice, la décomposition de la provision pour risques et charges est la suivante :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Provision pour litiges	448	274
Provision pour Prud'homme	39	39
Provision pour finition travaux	1 991	1380
Provision pour sinistres	2 385	2376
Provision pénalités chantiers	290	143
Provision pour pertes à terminaison	96	72
Provision pour risques	91	167
Provision pour charges	1 350	1470
Provision prorata	187	107
	<u>-----</u>	<u>-----</u>
	K€ 6 879	K€ 6 028

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Voir *Etat des créances et des dettes* (page 22)

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il s'agit de charges et de produits d'exploitation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIF EVENTUEL

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un versement à une compagnie d'assurance en ce qui concerne l'UTB, comme vu au chapitre « indemnités de fin de carrière ».

Engagements donnés en K€ :

Avals, caution et garanties	36 284
Engagement de crédit-bail mobilier	37
Nantissement fonds de commerce pour crédit bancaires	3 935
Location longue durée matériel de bureau < 1an	99
Location longue durée matériel de bureau 2 à 5 ans	72

Engagement reçus en K€ :

Avals, caution et garanties	Néant
-----------------------------	-------

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
FRANCE	167 730	142 747
	-----	-----
	K€ 167 730	142 747

REPARTITION DE L'EFFECTIF

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cadres	190	178
Etam	291	287
Ouvriers	713	605
Apprentis	117	121
	-----	-----
	1 311	1 191

Dont 100 personnes mises à la disposition de l'entreprise.

CHARGES FINANCIERES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Charges</u> : Intérêts des emprunts	506	377
Intérêts participation salariés	42	38
Intérêts bancaires	37	41
Commissions cautions	181	173
Dot. aux provisions	45	45
	-----	-----
Total	K€ 811	K€ 674

PRODUITS FINANCIERS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Produits</u> : Reprise de provision	0	0
Intérêts moratoires	21	37
Autres produits	74	2
	-----	-----
Total	K€ 95	K€ 39

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 480 K€ contre 594 K€ pour les produits exceptionnels.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Charges</u> : VCEA	367	358
Autres	113	198
	-----	-----
Total	K€ 480	K€ 556

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Produits</u> : Produits de cession	226	407
Reprises abondements	25	19
Autres produits	343	232
	-----	-----
Total	K€ 594	K€ 658

PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés aux fruits de l'expansion fait l'objet d'un accord dérogatoire.

Actuellement, elle est égale aux dividendes d'une part, et aux montants portés en réserves au titre de la Provision pour Investissement d'autre part.

IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Résultat consolidé avant impôt	442	-34
	-----	-----
Impôt au taux de 26.5% et contributions	117	-9
Effet des écritures de consolidation non soumises à l'impôt	106	15
Effet des différences permanentes et temporaires	(103)	12
Crédit d'impôt	(54)	(30)
Imputation des déficits fiscaux	(323)	(24)

Déficits fiscaux non imputés	234	348
Déficits fiscaux activés (1)	(63)	(419)
	-----	-----
Charge d'impôt	K€ (86)	K€ (108)
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde impôt dû (débit)	(1 736)	(3 557)
Solde impôt dû (crédit)	3	1
Impôts différés (actif)	(649)	(588)

Compte tenu des perspectives du groupe UTB sur les années à venir, il a été décidé d'activer une partie des créances fiscales sur les déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2021. Il a ainsi été constaté un impôt différé actif sur ces déficits reportables à hauteur de 482 k€. Cet impôt a été déterminé conformément au prévisionnel d'exploitation établi sur 3 ans.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 133 k€, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
 - Union technique du bâtiment : 109 k€ ;
 - Utpm : 15 k€ ;
 - Genty : 6 k€.
 - Battais centre : 3k€
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

	Début d'exercice	Acquisition	Cession/ Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Autres immobilisations incorporelles (1)	12 135	1 383	2 518	11 000
	12 135	1 383	2 518	11 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 920	150	-	5 070
Constructions sur sol propre	13 070	1 178	204	14 044
Installations techniques, matériel et outillage	5 017	633	1 031	4 619
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	-			-
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	6 617	1 123	441	7 299
Immobilisations en cours et avances	297	11	228	80
	29 921	3 095	1 904	31 112
TOTAL GENERAL	42 056	4 478	4 422	42 112
Dont variation périmètre		509		-
(1) Dont logiciel en crédit bail	-			-
(2) Dont matériel de transport en location	-			-
(3) Dont matériel informatique en crédit bail	-			-

(en milliers d'euros)

Immobilisations financières

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Titres immobilisés	95	-		95
Prêts	1 992	148	67	2 073
Dépôts et cautionnements	633	48	15	666
	-			-
TOTAL GENERAL	2 720	196	82	2 834
Dont variation périmètre		21		

(en milliers d'euros)

Amortissements

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles (1)	8 763	1 011	2 334	7 440
Immobilisations corporelles	-			-
Constructions sur sol propre	3 264	522	21	3 765
Installations techniques, matériel et outillage	4 029	534	1 031	3 532
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	4 791	747	441	5 097
	12 084	1 803	1 493	12 394
TOTAL GENERAL	20 847	2 814	3 827	19 834
Dont variation périmètre		429		
(1) Dont logiciel en crédit bail				
(2) Dont matériel de transport en location				
(3) Dont matériel informatique en crédit bail				

(en milliers d'euros)

Provisions et dépréciations

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	662	415	249	828
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes marché à terme	52		52	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-			-
Autres provisions	5 314	3 134	2 397	6 051
	6 028	3 549	2 698	6 879
Dépréciations				
Sur immobilisation	-			-
Sur stocks et en-cours	39	47	39	47
Sur comptes clients	3 810	2 246	1 503	4 553
Autres provisions pour dépréciations	-			-
	3 849	2 293	1 542	4 600
TOTAL GENERAL	9 877	5 842	4 240	11 479
Dont variation périmètre		131		
		5 665	4 240	
Dont dotations et reprises		45		

(en milliers d'euros)

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées aux participations			
Prêts	2 073	69	2 004
Autres immobilisations financières	666	-	666
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	2 514	-	2 514
Autres créances clients	56 309	56 309	
Personnel et organismes sociaux	236	236	
Créances fiscales hors IS	1 142	1 142	
Impôt sur les bénéfices	1 736	1 736	
Débiteurs divers	589	589	
Charges constatées d'avance	1 457	1 457	
TOTAL	66 722	61 538	5 184

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 200		1 200	2 000
Emprunts auprès des étab. de crédit				
- à un an maximum à l'origine	40	40		
- à plus d'un an à l'origine	20 182	3 009	9 288	7 885
Emprunts et dettes financières diverses	2 227	2 161		66
Fournisseurs & comptes rattachés	20 083	20 083		
Personnel et organismes sociaux	5 848	5 848		
Dettes fiscales hors IS	11 374	11 174	116	84
Impôt sur les bénéfices	3	3		
Groupe et associés	124	124		
Autres dettes	1 318	1 318		
Produits constatés d'avance	14 926	14 926		
TOTAL	79 325	58 686	10 604	10 035

(en milliers d'euros)

<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	5 672
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	7 926

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Union Technique du Bâtiment

UTB

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

PATRICK RIOU
93, rue du Commerce
75015 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Union Technique du Bâtiment UTB

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société UTB,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UTB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Règles et principes comptables

Votre groupe applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers réalisés, telle que décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, au paragraphe « Travaux partiellement exécutés à la clôture ». Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existantes au sein de votre groupe, et par la mise en œuvre de revues d'affaires significatives avec les responsables financiers et opérationnels. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode retenue et de la correcte application des informations fournies dans cette note de l'annexe.

■ Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre groupe, telles que décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, aux paragraphes « Créances » et « Provisions pour risques et charges », concernant la détermination des provisions pour dépréciation des créances clients et des provisions pour risques et charges. Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes et vérifié le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce

Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

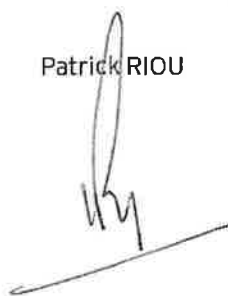
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 8 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

Patrick RIOU



ERNST & YOUNG Audit



Thierry Cornille

UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

CONSOLIDATION

59, Avenue Gaston Roussel
93230 ROMAINVILLE

COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Tableau de variation des capitaux propres	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexes	6

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

	2021	2020
Actif immobilisé		
. Ecart acquisitions actif	2 926 014	2 801 727
. Amortissements des écarts acquisitions actif	-2 808 381	-2 624 696
. Immobilisations incorporelles brutes	8 074 068	9 333 005
. Amortissements immobilisations incorporelles	-4 631 246	-6 332 102
. Immobilisations corporelles brutes	31 111 820	29 919 455
. Amortissement immobilisations corporelles	-12 394 882	-12 084 459
. Immobilisations financières	2 827 860	2 713 036
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 105 253	23 725 966
Actif circulant		
. Stocks et travaux en cours	2 188 953	1 986 742
. Provisions sur stocks	-46 865	-38 881
. Clients et comptes rattachés	58 822 640	53 596 816
. Provisions sur clients et comptes rattachés	-4 553 383	-3 810 487
. Autres créances (nettes)	3 703 516	6 528 569
. Impôt différé	649 302	588 700
. Valeurs mobilières de placement	19 690	0
. Trésorerie	20 739 740	22 882 360
. Charges constatées d'avance	1 457 439	1 283 312
TOTAL ACTIF CIRCULANT	82 981 032	83 017 131
TOTAL DE L'ACTIF	108 086 285	106 743 097

(en euros)

BILAN CONSOLIDE**PASSIF**

	2021	2020
Capitaux propres		
. Capital	6 184 160	6 378 448
. Prime de fusion	144 226	144 226
. Réserve statutaire	18 061 101	17 997 305
. Réserves consolidées	-3 825 538	-3 706 979
. Résultat de l'exercice	528 934	73 076
. Report à nouveau		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 092 883	20 886 076
Ecart d'acquisition	790 328	1 092 873
TOTAL ECART D ACQUISITION	790 328	1 092 873
Provisions pour risques et charges	6 878 617	6 028 257
TOTAL PROVISIONS	6 878 617	6 028 257
Dettes		
. Dettes financières	25 379 585	27 982 357
. Avances et acomptes, concours bancaires	345 160	146 534
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 082 737	19 042 637
. Dettes fiscales et sociales	17 302 592	17 194 505
. Autres dettes	1 287 585	1 480 817
. Produits constatés d'avance	14 926 798	12 889 041
TOTAL DETTES	79 324 457	78 735 891
TOTAL DU PASSIF	108 086 285	106 743 097

**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	2021	2020
Chiffre d'affaires net	167 730 668	142 747 553
Production stockée	70 489	-33 436
Production immobilisée	305 884	69 035
Reprise sur amortissements, provisions, transfert de charges	5 802 069	6 299 843
Autres produits	364 787	313 991
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	174 273 897	149 396 986
Consommation matières premières et approvisionnements	39 079 703	28 278 906
Achats externes	61 451 734	55 106 998
Impôts et taxes	2 740 437	2 332 868
Charges de personnel	61 937 158	55 777 132
Dotations amortissements et provisions	7 866 579	6 624 354
Autres charges	38 194	182 308
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	173 113 805	148 302 566
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 160 092	1 094 420
Produits financiers	94 850	39 777
Charges financières	811 524	727 885
RESULTAT FINANCIER	-716 674	-688 108
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	443 418	406 312
Prod. Exc. sur opérations de gestion	173 178	212 754
Prod. Exc. sur opérations en capital	420 883	407 583
Reprise sur provision et transfert ch.	0	38 000
Charges exc. sur opérations de gestion	111 254	198 651
Charges exc. sur opérations en capital	367 940	358 009
Dotations exc. aux amort. et provisions	472	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	114 395	101 677
Intéressement des salariés	234 716	605 028
Dotations amortissement écart acquisition actif (1)	-118 860	-62 095
IMPOT DIFFERE	-60 604	-77 770
IMPOT SUR LES BENEFICES	-26 373	-30 250
RESULTAT NET	528 934	73 076
RESULTAT PAR ACTION (2)	1,14	0,16
(1) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-118 860	-62 095

(2) Donnée à titre indicatif non significative en raison du régime particulier de la société UTB lié à son statut de SCOP

**TABLEAU
DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	2021	2020
. Capitaux propres à l'ouverture	20 886	20 910
. Affectation résultat UTB (1)	-191	0
. Abondement	195	164
. Participation	64	0
. Remboursement capital	-865	-606
. Versements salariés	475	345
. Résultat de l'exercice	529	73
. Régularisations retraitements et subventions	0	0
. Capitaux propres à la clôture	21 093	20 886

(en milliers d'euros)

Indications complémentaires

(1) La diminution des capitaux propres résultant de l'affectation des résultats correspond à l'affectation directe d'une partie des bénéfices à la réserve spéciale de participation (Régime des SCOP).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2021	2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	529	73
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	3 359	1 158
Impact des impôts différés	-61	-78
Plus-values de cession, nettes d'impôts	141	-49
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(a) 3 968	1 104
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Stocks	-152	-151
Créances d'exploitation et diverses	1 792	-6 165
Dettes d'exploitation et autres dettes	-2 126	-89
- Variation du besoin en fonds de roulement	(b) -485	-6 405
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(1)=(a-b) 4 453	7 509
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	-3 711	-3 254
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	277	407
Incidence de la variation de périmètre	-476	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2) -3 910	-2 847
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation-diminution des capitaux propres en numéraire	-205	-97
Emissions d'emprunts	5 672	14 934
Remboursements d'emprunts	-7 926	-1 625
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(3) -2 459	13 212
VARIATION DE TRESORERIE	(1+2+3) -1 916	17 874

Comptes consolidés

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Règles et méthodes comptables	7
Périmètre de consolidation	12
Informations sur la comparabilité des comptes	14
Informations sur les postes du bilan et résultat	14
Tableau des immobilisations	20
Tableaux des amortissements et provisions	21
Etat des échéances créances et dettes	22

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**31 DECEMBRE 2021****1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les montants figurant dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes sont arrêtés selon le règlement du ANC 2020-01, applicable à l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2021.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthodes n'est à constater sur l'exercice.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales détenues par la société UTB sont consolidées par intégration globale.

Les valeurs d'entrée des actifs et passifs sont celles figurant dans les comptes individuels.

Les résultats accumulés entre la date de création des filiales et la date de première consolidation sont venus augmenter les réserves consolidées.

Les retraitements ont porté sur les points suivants :

- Elimination des soldes réciproques et des transactions à l'intérieur du groupe (sous-traitance, charges et produits financiers, loyers).
- Elimination, par la contrepartie des réserves consolidées, des fonds de commerce anciens inscrits dans les comptes individuels.
- Amortissement sur cinq ans des fonds de commerce de la SARL HURISSE acquis en 2003, des fonds de commerce MERY acquis par UTB en 2007 et PRINTZ acquis par UTB en 2008, du fonds de commerce de la SARL GUILLAUMIN acquis en 2008, du fonds de commerce de la SAS GENTY acquis en 2010, du fonds de commerce de la SAS GTB GENIE CLIMATIQUE acquis en 2011, du fonds de commerce de la SAS PLUS 60 (LES CHARPENTES DU GATINAIS) acquis en 2012, du fonds de commerce BATAIS acquis le 31/12/2019, du fonds de commerce LESIEUR acquis le 30/04/2019, le fonds de commerce TELCOISE acquis le 30/06/2019, du fonds de commerce PREFABRICATION GATINAISE acquis le 01/10/2021.

- Elimination de la marge réalisée sur la facturation de travaux exécutés par la société UTB pour la SCI Ourcq Romainville, la SCI Ourcq Vitry, la société Genty, la SCI Ourcq Lagny et la SCI Vignoles.
- Comptabilisation d'impôts différés, calculés au taux de 25 %, sur les différences temporaires provenant des retraitements de consolidation et des retraitements liés à la détermination des résultats fiscaux de chacune des sociétés intégrées.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société IPC acquise en septembre 2016, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 900 k€. Cet écart d'acquisition de 1 202 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 177 k€.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société UTPM acquise en septembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 148 k€. Cet écart d'acquisition de 1 402 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 280 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société BATAIS acquise en décembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 150 k€. Cet écart d'acquisition passif de 107 k€ sera amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année à partir du 01/01/2020. Cet amortissement représente 21 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LES SERRURIERS DE LYON acquise en avril 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 3 k€. Cet écart d'acquisition de 3 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 1 k€. (produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société SMCC acquise en juillet 2021, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 341 k€. Cet écart d'acquisition de 9 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 1 k€.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société PREFABRICATION GATINAISE acquise en octobre 2021, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 273 k€.

Cet écart d'acquisition de 115 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année.
Cet amortissement représente 6 k€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

A date d'effet du 31 décembre 2021, les sociétés PREFABRICATION GATINAISE et SMCC, filiale d'UTB à 100% ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de l'associé unique UTB.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- fonds de commerce amortis sur cinq ans
- logiciels acquis amortis sur une durée de trois à sept ans
- écart d'acquisition amorti sur cinq ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production

comprenant le coût d'acquisition des matières consommées et les charges directes et indirectes de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue et sous déduction de la valeur résiduelle prévue lorsque celle-ci est significative :

- Constructions structure	20 à 45 ans
- Constructions composants	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	7 à 15 ans
- Matériel et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans

L'analyse des immobilisations n'a conduit à identifier des composants que dans le domaine des constructions.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles consistent principalement en des prêts investissement construction, ainsi que des dépôts et cautionnements, inscrits au bilan pour leur valeur d'origine.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des matières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

TRAVAUX PARTIELLEMENT EXECUTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ces opérations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

- Les demandes d'acomptes sont comptabilisées comme des factures.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité est supérieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en factures à établir. Toutefois, si aucun acompte n'a été émis, et aucun coût de main d'œuvre ou de sous-traitance n'ont été encore engagés, cette différence apparaît en Travaux en cours.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité du chantier est inférieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en produits constatés d'avance.
- Une provision pour risques (Perte à terminaison) est constituée, le cas échéant, pour la différence entre la perte globale prévisionnelle sur les chantiers en cours et la perte dégagée à la clôture de l'exercice.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES RELATIFS AUX TRAVAUX

Des provisions de différentes natures : litiges, mémoires réclamations, pertes à terminaison, finitions, sinistres, prorata, pénalités chantiers, sont constituées lorsque le déroulement du chantier ou des événements postérieurs rendent probables des charges non prises en compte dans la valorisation des travaux.

CREANCES

Les créances apparaissent à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Une provision est constituée lorsque le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieur au coût d'acquisition.

PARTICULARITES D'UTB LIEES A SON STATUT DE SCOP

(Les filiales étant soumises au régime de droit commun).

⌘ Capitaux propres

La SA UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB) est une société coopérative ouvrière de production à capital variable.

Les dividendes, qui ne peuvent dépasser le montant de la participation, sont réinvestis dans le capital.

La provision pour investissement est répartie entre la réserve légale et la réserve statutaire. Sa dotation doit être inférieure ou égale à la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

⌘ Imposition

- Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux normal mais sur une base dont sont exclues la provision pour participation et les sommes affectées aux réserves au titre de la provision pour investissement. Les provisions ainsi calculées sont donc déductibles l'année même à laquelle elles se rapportent.

Les dividendes sont imposés selon le régime mère-fille.

Les impôts différés ont été calculés dans les conditions de droit commun au taux de 25 %.

- Contributions Economique Territoriale (CFE et CVAE)

La société UTB, en tant que SCOP, n'est pas assujettie à la contribution économique territoriale.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ en retraite est évalué selon la méthode rétrospective à 3.547 K€ (charges sociales incluses; le montant hors charges s'élève à 2.447 K€), avec les hypothèses présentées ci-après.

Il n'y a pas de provision comptabilisée à ce titre, cet engagement est Hors Bilan. L'application de l'accord national interprofessionnel conduirait à évaluer l'engagement à 4.441 K€.

Hypothèses retenues :

Calcul uniquement réalisé pour les cadres et Etam. Les IDR servies au personnel ouvrier sont en effet versées par la PRO-BTP.

Taux de charges sociales : 45%

Départ à 65 ans

Progression des salaires : 1% par an

Table de mortalité 04-06 source INSEE

Turn over : 1% par an en dessous de 55 ans

Coefficient d'actualisation : 1%

Convention collective du BTP

Calcul effectué sans application de l'ANI (Accord National Interprofessionnel)

2. INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Outre la société mère, la société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB), 59 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, SIRET 572 064 145 00145, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Filiales consolidées par intégration globale	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
	2021	2020
<p>➤ SARL ETS POLLET 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 342 386 588 00038</p>	100 %	100 %
<p>➤ SCI OURCQ ROMAINVILLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 483 425 807 00029</p>	99,80 %	99,80 %
<p>➤ SCI OURCQ LUCE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 505 230 011 000 23</p>	99,00 %	99,00%

<p>➤ SAS GENTY Avenue d'immercourt 62223 Saint Laurent Blangy SIRET 414 206 151 000 30</p>	100,00 %	100,00%
<p>➤ SCI OURCQ BLANGY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 527 625 073 000 20</p>	99,00 %	99,00%
<p>➤ SCI OURCQ VITRY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 519 130 405 000 29</p>	99,00 %	99,00%
<p>➤ SCI OURCQ LA CHAPELLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 531 286 508 000 27</p>	99,00 %	99,00%
<p>➤ SCI OURCQ HORLOGE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 827 924 085 000 26</p>	99,90 %	99,90%
<p>➤ SCI OURCQ LAGNY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 824 578 892 000 21</p>	99,90 %	99,90%
<p>➤ SCI OURCQ VIGNOLES 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 877 687 987 000 15</p>	99,90 %	99,90%
<p>➤ SCOP UTPM 9, rue de Lombardie 69800 ST PRIEST SIRET 957 520 091 000 27</p>	100 %	100 %
<p>➤ SAS BATTAIS CENTRE 80, Rue André Boule 41000 Villebarou SIRET 831 066 295 000 13</p>	100 %	100 %
<p>➤ SCI OURCQ YVETTE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 881 598 577 00013</p>	99,90 %	99,90%

➤ SCI OURCQ LA PAPE		
59, Avenue Gaston Roussel		
93230 Romainville	99,90 %	99,90%
SIRET 904 363 082 00010		
➤ SCI OURCQ VILLEMANDER		
59, Avenue Gaston Roussel		
93230 Romainville	99,90 %	99,90%
SIRET 881 156 962 00014		

Compte tenu des détentions indirectes, le pourcentage de contrôle est de 100% pour l'ensemble des filiales.

3. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Néant.

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

Le capital de la société UTB est constitué au 31 décembre 2021 de 386 510 actions dont le nominal s'élève à 16 €, 41 989 actions ont été créées et 54 132 remboursées pendant l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Voir *Etat des immobilisations* (page 20)

AMORTISSEMENTS

Voir *Etat des amortissements* (page 21)

PROVISIONS

Voir *Etat des provisions* (page 22)

A la fin de l'exercice, la décomposition de la provision pour risques et charges est la suivante :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Provision pour litiges	448	274
Provision pour Prud'homme	39	39
Provision pour finition travaux	1 991	1380
Provision pour sinistres	2 385	2376
Provision pénalités chantiers	290	143
Provision pour pertes à terminaison	96	72
Provision pour risques	91	167
Provision pour charges	1 350	1470
Provision prorata	187	107
	<u>K€ 6 879</u>	<u>K€ 6 028</u>

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Voir *Etat des créances et des dettes* (page 22)

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il s'agit de charges et de produits d'exploitation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIF EVENTUEL

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un versement à une compagnie d'assurance en ce qui concerne l'UTB, comme vu au chapitre « indemnités de fin de carrière ».

Engagements donnés en K€ :

Avals, caution et garanties	36 284
Engagement de crédit-bail mobilier	37
Nantissement fonds de commerce pour crédit bancaires	3 935
Location longue durée matériel de bureau < 1 an	99
Location longue durée matériel de bureau 2 à 5 ans	72

Engagement reçus en K€ :

Avals, caution et garanties	Néant
-----------------------------	-------

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
FRANCE	167 730	142 747
	<u>-----</u>	<u>-----</u>
	K€ 167 730	142 747

REPARTITION DE L'EFFECTIF

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cadres	190	178
Etam	291	287
Ouvriers	713	605
Apprentis	117	121
	<u>-----</u>	<u>-----</u>
	1 311	1 191

Dont 100 personnes mises à la disposition de l'entreprise.

CHARGES FINANCIERES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Charges</u> : Intérêts des emprunts	506	377
Intérêts participation salariés	42	38
Intérêts bancaires	37	41
Commissions cautions	181	173
Dot. aux provisions	45	45
	<u>-----</u>	<u>-----</u>
Total	K€ 811	K€ 674

PRODUITS FINANCIERS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Produits</u> : Reprise de provision	0	0
Intérêts moratoires	21	37
Autres produits	74	2
	<u>-----</u>	<u>-----</u>
Total	K€ 95	K€ 39

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 480 K€ contre 594 K€ pour les produits exceptionnels.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Charges</u> : VCEA	367	358
Autres	113	198
	-----	-----
Total	K€ 480	K€ 556

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Produits</u> : Produits de cession	226	407
Reprises abondements	25	19
Autres produits	343	232
	-----	-----
Total	K€ 594	K€ 658

PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés aux fruits de l'expansion fait l'objet d'un accord dérogatoire.

Actuellement, elle est égale aux dividendes d'une part, et aux montants portés en réserves au titre de la Provision pour Investissement d'autre part.

IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Résultat consolidé avant impôt	442	-34
	-----	-----
Impôt au taux de 26.5% et contributions	117	-9
Effet des écritures de consolidation non soumises à l'impôt	106	15
Effet des différences permanentes et temporaires	(103)	12
Crédit d'impôt	(54)	(30)
Imputation des déficits fiscaux	(323)	(24)

Déficits fiscaux non imputés	234	348
Déficits fiscaux activés (1)	(63)	(419)
Charge d'impôt	K€ (86)	K€ (108)
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde impôt dû (débit)	(1 736)	(3 557)
Solde impôt dû (crédit)	3	1
Impôts différés (actif)	(649)	(588)

Compte tenu des perspectives du groupe UTB sur les années à venir, il a été décidé d'activer une partie des créances fiscales sur les déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2021. Il a ainsi été constaté un impôt différé actif sur ces déficits reportables à hauteur de 482 k€. Cet impôt a été déterminé conformément au prévisionnel d'exploitation établi sur 3 ans.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 133 k€, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
 - Union technique du bâtiment : 109 k€ ;
 - Utpm : 15 k€ ;
 - Genty : 6 k€.
 - Battais centre : 3k€
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

	Début d'exercice	Acquisition	Cession/ Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Autres immobilisations incorporelles (1)	12 135	1 383	2 518	11 000
	12 135	1 383	2 518	11 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 920	150	-	5 070
Constructions sur sol propre	13 070	1 178	204	14 044
Installations techniques, matériel et outillage	5 017	633	1 031	4 619
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	6 617	1 123	441	7 299
Immobilisations en cours et avances	297	11	228	80
	29 921	3 095	1 904	31 112
TOTAL GENERAL	42 056	4 478	4 422	42 112
Dont variation périmètre		509		-
(1) Dont logiciel en crédit bail	-			-
(2) Dont matériel de transport en location	-			-
(3) Dont matériel informatique en crédit bail	-			-

(en milliers d'euros)

Immobilisations financières

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Titres immobilisés	95	-		95
Prêts	1 992	148	67	2 073
Dépôts et cautionnements	633	48	15	666
	-			-
TOTAL GENERAL	2 720	196	82	2 834
Dont variation périmètre		21		

(en milliers d'euros)

Amortissements

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles (1)	8 763	1 011	2 334	7 440
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre	3 264	522	21	3 765
Installations techniques, matériel et outillage	4 029	534	1 031	3 532
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	4 791	747	441	5 097
	12 084	1 803	1 493	12 394
TOTAL GENERAL	20 847	2 814	3 827	19 834
Dont variation périmètre		429		
(1) Dont logiciel en crédit bail				
(2) Dont matériel de transport en location				
(3) Dont matériel informatique en crédit bail				

(en milliers d'euros)

Provisions et dépréciations

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	662	415	249	828
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes marché à terme	52		52	-
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	-			-
Autres provisions	5 314	3 134	2 397	6 051
	6 028	3 549	2 698	6 879
Dépréciations				
Sur immobilisation	-			-
Sur stocks et en-cours	39	47	39	47
Sur comptes clients	3 810	2 246	1 503	4 553
Autres provisions pour dépréciations	-			-
	3 849	2 293	1 542	4 600
TOTAL GENERAL	9 877	5 842	4 240	11 479
Dont variation périmètre		131		
	- d'exploitation	5 665	4 240	
Dont dotations et reprises	- financières	45		
	- exceptionnelles			

(en milliers d'euros)

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées aux participations			
Prêts	2 073	69	2 004
Autres immobilisations financières	666	-	666
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	2 514	-	2 514
Autres créances clients	56 309	56 309	
Personnel et organismes sociaux	236	236	
Créances fiscales hors IS	1 142	1 142	
Impôt sur les bénéfiques	1 736	1 736	
Débiteurs divers	589	589	
Charges constatées d'avance	1 457	1 457	
TOTAL	66 722	61 538	5 184

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 200		1 200	2 000
Emprunts auprès des étab. de crédit				
- à un an maximum à l'origine	40	40		
- à plus d'un an à l'origine	20 182	3 009	9 288	7 885
Emprunts et dettes financières diverses	2 227	2 161		66
Fournisseurs & comptes rattachés	20 083	20 083		
Personnel et organismes sociaux	5 848	5 848		
Dettes fiscales hors IS	11 374	11 174	116	84
Impôt sur les bénéfiques	3	3		
Groupe et associés	124	124		
Autres dettes	1 318	1 318		
Produits constatés d'avance	14 926	14 926		
TOTAL	79 325	58 686	10 604	10 035

(en milliers d'euros)

Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 672
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 926